

# Communiqué de La Mairie de La Possession

29 Mai 2020

**La Possession**

## INFORMATION AUX PARENTS : LA REPRISE PROGRESSIVE PRÉVUE MARDI 2 JUIN 2020 DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE

L'accueil des enfants sera fait **par groupe** une semaine sur deux (semaine A – Semaine B) ou **en continu** suivant l'organisation propre à l'école : **les groupes sont communiqués par les Directions d'école.**

Le personnel communal est **équipé de masques** et de **solution hydro-alcoolique**.

**Une formation** a été apportée au personnel communal.

**Le nettoyage et la désinfection de tous les locaux** est assuré selon le protocole sanitaire et prévoit notamment :

- ▶ Le nettoyage des sanitaires après chaque récréation, à la fin de la pause méridienne et le soir
- ▶ La désinfection des surfaces en contact commun : poignées de porte, rambarde d'escalier, etc., toutes les 2h

**Pour le lavage ou la désinfection des mains**, la Ville a mis en place :

- ▶ A l'entrée de l'école : un distributeur de solution hydro alcoolique à usage des enfants (pour l'entrée et la sortie, uniquement)
- ▶ Des distributeurs de savon liquide au niveau des points de lavage des mains (mode à privilégier)

**Pour le moment de la pause méridienne et du repas** : Afin de garantir le respect du protocole, une capacité d'accueil est définie pour chaque restaurant (information donnée à chaque direction d'école). Un repas chaud équilibré sera servi à table dans le restaurant pour limiter les déplacements des enfants et croisements. Chaque enfant bénéficie d'une place identifiée respectant les règles de distanciation.

**Ce qui est attendu des parents** (selon le protocole) :

- ▶ L'explicitation, l'apprentissage et l'application des gestes barrière dans le milieu familial
- ▶ Le port du masque lors de l'accompagnement de l'enfant à l'entrée de l'école
- ▶ La fourniture de mouchoirs en papier
- ▶ La **prise de température chaque jour avant le départ vers l'école**
- ▶ Le respect de :
  - la distanciation
  - **l'interdiction de pénétrer dans l'enceinte scolaire**
  - l'échelonnement de l'arrivée et du départ selon les horaires définis

**Horaires d'entrées et de sorties échelonnés :**

Horaires d'entrée	Horaires de sortie
7h50 à 8h10 : <b>GS - CP</b>	15h20 à 15h35 : <b>GS - CP</b>
8h10 à 8h20 : <b>MS - CE1 - CE2</b>	15h35 à 15h45 : <b>MS - CE1 - CE2</b>
8h20 à 8h30 : <b>PS - CM1 - CM2</b>	15h45 à 15h55 : <b>PS - CM1 - CM2</b>

Les fratries pourront entrer et sortir sur le même créneau.

**Pour les classes multi-niveaux**, une organisation peut-être redéfinie par l'école si nécessaire et communiquée aux parents par la Direction d'école.

**Cette reprise ne concerne que les enfants dont les parents ont été contactés par la Direction d'école.**

Nos services restent disponibles si nécessaire au 0262 71 11 09.

La Ville vous remercie de votre compréhension.

